



Durée de procédure pour faute inexcusable de l'employeur

Par **raynato**, le **20/02/2014** à **09:03**

Bonjour,

Mon ex-employeur a été déclaré avoir commis une faute inexcusable lors du jugement prononcé en octobre 2012.

Ce dernier a fait appel et, depuis, plus aucune nouvelle.

Combien de temps cela peut-il duré encore ?

Merci.

Par **pat76**, le **20/02/2014** à **17:57**

Bonjour

Vous avez un avocat?

Vous pouvez vous renseigner auprès du TASS pour savoir où en est votre dossier.